

Garderie périscolaire

Le Matin :

La garderie périscolaire du matin ouvre ses portes dès 7h30 jusqu'à 8h30. Les enfants de primaire et de maternelle sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle. A Françoise accompagne ensuite les grands jusqu'à l'école primaire.

Le Soir :

Les enfants sont accueillis de 16h30 à 18h30. La Garderie périscolaire du soir se déroule à l'école maternelle. Les enfants de primaire sont récupérés par Françoise et Anne-Laure et descendent ensemble à pied jusqu'à l'école maternelle pour rejoindre les petits. Une fois le goûter distribué et dévoré, les enfants peuvent jouer jusqu'à l'arrivée des parents.

Les inscriptions

Les inscriptions se font sur le portail famille via le site internet de la commune.

Si vous n'avez pas encore d'identifiant, il vous suffit de vous rendre en Mairie pour créer un compte.

IMPORTANT : Les enfants de l'école maternelle sont admis à la garderie périscolaire 2 Heures maximum par jour (matin et soir compris)

[Télécharger le règlement intérieur](#)

Les tarifs

2h	4,60€
1h30	4,10€
1h	2,60€
30 min	1,60€

Les annulations

En cas d'annulation de votre enfant à la garderie il est impératif d'annuler l'inscription sur le portail famille 24h avant. Au-delà de ce délais, le service sera facturé. Si votre enfant est malade, merci d'appeler Céline au secrétariat.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Céline en mairie au 04 76 71 78 75

En cas de retard

Nous demandons aux parents d'être ponctuels et de respecter les horaires d'inscription. Toute demi-heure dépassée sera facturée.